



**Centre de la CEDEAO pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique
(CEREEC)**

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Projet: Programme Régional d'Énergie pour l'Afrique de l'Ouest (WAREP)
Titre du poste: Coordonnateur de Programme
Type de contrat: Contrat individuel
Lieu d'affectation: Praia, Cap-Vert
Durée de l'affectation: un an, renouvelable dans une limite de trois ans

Contexte du Projet

Le Programme Régional d'Énergie pour l'Afrique de l'Ouest (WAREP) vise à catalyser la croissance de l'accès à l'électricité, en s'attaquant principalement aux obstacles financiers à la production d'électricité distribuée, dirigée par le secteur privé et au développement de mini-réseaux à partir de sources d'énergie renouvelables dans les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il s'agit d'une composante de l'initiative phare de la Banque Africaine de Développement (BAD) en matière d'énergies renouvelables et de développement économique, connue sous le nom de Programme « Desert to Power » (DtP), qui sera mise en œuvre par le Centre de la CEDEAO pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (CEREEC). La deuxième composante du DtP s'intitule " Composante d'Interconnexion Régionale " et sera mise en œuvre par le Système d'Échange d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA). Le programme DtP vise à accélérer le développement socio-économique, à travers le déploiement de technologies solaires à grande échelle dans les 11 pays de la région du Sahel, à savoir: le Burkina Faso, le Tchad, Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Soudan. La première phase du programme DtP bénéficiera au Burkina Faso, au Tchad, au Mali, à la Mauritanie, au Niger, au Nigéria et au Sénégal.

Même si l'Afrique de l'Ouest est devenue la nouvelle plaque tournante du développement des mini-réseaux par le secteur privé, grâce au lancement de multiples programmes dans les États membres de la CEDEAO, il est nécessaire de mettre en place un cadre harmonisé solide qui attire des acteurs techniques compétents et expérimentés dans le domaine de l'Ingénierie, des Achats et de la Construction (EPC), capables de s'associer aux acteurs locaux. Dans le contexte régional, les opportunités de développement de mini-réseaux dans la région de la CEDEAO sont vastes, avec environ 184 millions de personnes sans accès à l'électricité et seulement 3% de la population desservie par des services énergétiques décentralisés, ce qui se traduit par seulement 5 millions d'habitants. Dans le contexte de la politique institutionnelle, d'importants cadres réglementaires se sont concentrés sur l'expansion du réseau et la connexion de la région par le biais de l'EEEOA. Bien que les politiques énergétiques nationales des États membres de la CEDEAO mettent de plus en plus l'accent sur les solutions d'énergies renouvelables et les solutions hors réseau, en tant qu'option la moins coûteuse, les objectifs régionaux doivent encore être traduits en actions concrètes sous la forme de programmes nationaux spécifiques,

d'incitations financières, de normes, de systèmes de qualité, d'accords de concession et de dispositifs similaires.

Le CEREEC a développé une analyse de haut niveau du marché régional des mini-réseaux qui nécessite des mesures concrètes pour atteindre les objectifs régionaux globaux d'électrification de jusqu'à 4 millions de personnes dans 1 116 villages pré-identifiés grâce à des mini-réseaux solaires photovoltaïques d'une capacité de production estimée à 232,95 MW. Cela prend en considération la dotation de l'Afrique de l'Ouest en vastes ressources d'énergies renouvelables, avec une irradiation solaire moyenne de 200 W/m² et de faibles variations saisonnières.

Plus précisément, le WAREP financera la phase préparatoire qui comprend l'identification et la sélection des sites, ainsi que les études de faisabilité correspondantes, l'évaluation des ressources et la sélection des technologies, l'évaluation des centres de demande, et le modèle d'entreprise basé sur la conception, l'installation et la mise en service du système. Les stratégies nationales de réponse au COVID-19 seront intégrées dans le WAREP, dans le but d'électrifier les centres de santé ruraux, par le biais du développement de mini-réseaux qui soutiennent les stratégies de déploiement de la vaccination contre le COVID-19, qui nécessitent des chambres froides électrifiées pour le stockage ambiant.

La BAD soutient le CEREEC à hauteur de 1,97 million de dollars EU pour la mise en œuvre d'une composante du **Programme Régional d'Énergie pour l'Afrique de l'Ouest (WAREP) --Phase 1** visant à accélérer le développement de solutions énergétiques décentralisées et à soutenir un programme régional de formation à la certification et de diffusion d'informations de la CEDEAO. Les composantes du programme comprennent : (i) des solutions énergétiques décentralisées pour développer un programme régional de mini-réseaux réalisable ; (ii) soutenir un programme régional de renforcement des capacités et de certification ciblant la formation de masse des techniciens, artisans et des acteurs concernés (iii) soutenir l'Unité d'Exécution du Projet (UEP) quant au contrôle de la qualité et à la supervision du programme, y compris les activités et les coûts de fonctionnement de l'UEP.

Le CEREEC a l'intention d'embaucher un Coordonnateur de l'UEP.

Portée des travaux

Le Coordonnateur soutiendra l'UEP dans la réalisation de toutes les activités liées à la préparation et à la mise en œuvre du projet dans tous les pays énumérés ci-dessous. Il/elle devra se rapporter au Directeur des Opérations. La portée proposée des travaux comprendra les activités suivantes:

- i. Supervision globale et quotidienne de la mise en œuvre du projet;
- ii. Planifier et coordonner toutes les activités, en assurant une mise en œuvre rapide et économiquement efficace;
- iii. Supervision du personnel de l'UEP et évaluation de ses performances,
- iv. Planifier, coordonner et participer activement à l'acquisition et à la mise en œuvre de services de conseil pour les études de faisabilité de mini-réseaux propres, l'élaboration de modules et formation de concepteurs, de développeurs et de promoteurs de projets de mini-réseaux propres, etc.;
- v. Superviser l'évaluation des besoins en matière d'assistance technique et participer au processus de conception, ainsi qu'à la fourniture de l'assistance en question, selon les besoins;

- vi. Assurer un suivi régulier des activités du projet;
- vii. Diriger la préparation et la mise à jour des plans de mise en œuvre, des manuels opérationnels, des calendriers de décaissement, etc.,
- viii. Transmission des demandes périodiques de retrait et des rapports de dépenses, ainsi que des rapports d'activité à la BAD, conformément au Protocole d'Accord et à d'autres documents pertinents;
- ix. Assurer la liaison et maintenir une communication continue avec la BAD;
- x. Participer à d'autres activités connexes qui peuvent être assignées par le Directeur des Opérations ou le Directeur Exécutif du CEREEC.

Produits livrables attendus

Les principaux produits livrables que le consultant sera tenu de produire sont les suivants :

Le consultant devra fournir les livrables suivants:

- Projet de plan de travail et rapport initial pour toute la durée de la mission;
- Rapport mensuel des tâches effectuées et des livrables réalisés, y compris le budget mensuel et les plans de travail pour le mois à venir, à soumettre le 15 de chaque mois;
- Rapports intermédiaires trimestriels;
- Rapport annuel;
- Rapports de suivi et d'avancement des projets, le cas échéant;
- Rapports techniques sur les ateliers et les activités d'assistance technique, le cas échéant;
- Rapports de retour de mission, le cas échéant; et
- Autres documents pertinents.

Compétences, qualifications et expérience

(a) Le coordonnateur doit être titulaire d'au moins une Maîtrise en ingénierie, en économie, en finances, en gestion d'entreprise ou dans des domaines similaires, avec un accent particulier sur l'énergie durable et:

- i. Au moins 10 ans d'expérience post-universitaire dans le secteur de l'Énergie;
- ii. Au moins 5 d'expérience spécifique dans les Projets de Mini-Réseaux en Afrique,
- iii. Une expérience d'au moins 5 ans dans la gestion de projets énergétiques, sera un atout;
- iv. Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'Énergie en Afrique subsaharienne;
- v. Une expérience de participation à des projets similaires financés par des donateurs et une expérience de travail sur des projets financés par des donateurs multilatéraux, seraient un avantage.

(b) Les autres aptitudes et compétences requises sont les suivantes:

- i. Excellentes compétences en planification, en organisation et en gestion du temps et capacité à gérer plusieurs tâches;
- ii. Capacité à s'intégrer dans une équipe multidisciplinaire, à conseiller et à recommander des actions;
- iii. Compétences en matière de préparation et de présentation de rapports professionnels et de documents analytiques;
- iv. Capacité à communiquer efficacement par écrit à un public varié et large, de manière simple et concise;
- v. Capacité à travailler dans un environnement sous haute pression, avec des délais serrés et fréquents, et à gérer de nombreuses tâches simultanément;
- vi. Excellentes compétences analytiques et organisationnelles;
- vii. Capacité de travailler en équipe et de diriger des groupes;

- viii. Capacité à communiquer et à écrire efficacement en français ou en anglais, avec une bonne connaissance pratique de l'autre langue;
- ix. Excellentes habiletés pour les relations interpersonnelles et pour les communications, capacité à gérer les relations avec les partenaires de développement, à travailler sous pression et à traiter des questions politiquement et culturellement sensibles.

Durée et Lieu des Services

Le consultant sera initialement engagé pour une période d'un an. À la fin de ce mandat, en fonction de ses performances, il/elle pourra être engagé(e) pour deux années supplémentaires, selon la disponibilité des fonds. La prolongation de la durée des services fera l'objet d'un accord mutuel entre les parties. Les services seront fournis au Secrétariat du CEREEC, situé à Praia, au Cap-Vert.

“Avis de non-responsabilité: Ce document a été traduit en Français et en Portugais pour atteindre un public plus large. Bien que des efforts raisonnables aient été faits pour fournir des traductions exactes, certaines parties peuvent être incorrectes. Le CEREEC n’assume aucune responsabilité pour toute erreur, omission ou ambiguïté dans les traductions en Français et Portugais. La version en Anglais reste la version originale et finale à titre de référence.”